

La Société Royale
UNION NAUTIQUE DE LIÈGE

LA BOUCLE DE LIÈGE

RENCONTRE INTERNATIONALE A L'AVIRON
16^{ème} édition

SAMEDI 26 Mai 2012

AVANT-PROGRAMME

Lieu et date : Union Nautique de Liège, 2, parc de la Boverie 4020 Liège
Le samedi 26 Mai 2012 à 14 heures 30

Type d'épreuve : Longue distance par handicaps

Catégories de rameurs : Hommes et femmes, Seniors, Juniors et Masters

Catégories de bateaux : C1, C2, C3, C4+, C4x+, C4x-, C5, C8+, C8x+, 1x pol, 2x pol, 1x, 2+, 2-, 2x, 4+, 4-, 4x, 4x+, 8+ et 8x+.

Plan d'eau : La Meuse (descente) et la dérivation de la Meuse (remontée)

Distance : 8.250 m.

Départ : Sur la Meuse face aux installations de l'Union Nautique

Préstart et arrivée : Sur la dérivation de la Meuse face à l'Union Nautique

Inscriptions : **Date limite : le lundi 14/05/2012 à 18 heures**
Pour les équipes étrangères, suivant le règlement FISA
Pour les équipes belges, suivant le code des courses FRBA

Adresse : **DUBRU Philippe**, Secrétaire de la régates
27, rue des Rivageois B.4000 LIEGE
Tél +32 (0)4 253.37.58 E.mail : philippe.dubru@skynet.be
<http://www.srunl.com>

Forfaits : Date limite dimanche 20/05/2012 à 18 heures

Tirage au sort : Dimanche 20/05/2012 à l'Union Nautique

Droits d'inscriptions : Pour les Masters et les équipes étrangères: 5 € par rameur
Pour les Seniors et Juniors belges: suivant le code des courses

Classements et Prix : 2 classements seront établis: un classement général et un classement par catégorie de bateaux.
Des prix seront attribués aux 3 premiers classés et au premier de chaque catégorie de bateau et des prix en nature pourront être attribués en fonction du sponsoring de l'épreuve.

**A l'issue de la remise des prix, un prix spécial (1 paire d'avirons hachoir Concept II) sera attribué par tirage au sort à une équipe qui a terminé l'épreuve.
Pour recevoir son prix, l'équipe doit être représentée lors du tirage au sort.**

LA BOUCLE DE LIÈGE - 2012

Règlement de la course

1) Chaque embarcation doit être équipée d'un guidon portant le numéro d'ordre de départ. Il est placé à la pointe avant du bateau. Un dossard, portant le même numéro, équipe le rameur de la pointe avant.

Les guidons et dossards doivent être retirés au Club House à partir de 12h moyennant le versement d'une caution de **5 €**.

2) Les départs sont donnés dans l'ordre établi et repris dans la grille de départ annexée. Le signal de départ est donné à l'heure prévue pour chaque catégorie sans attendre les retardataires. Les équipages démarrant avant l'ordre du starter seront sanctionnés d'une pénalité de 30 secondes.

Le pré-start est donné 10 minutes avant l'heure de départ prévue.

3) Sur la Meuse, à la descente, les équipages doivent se placer dans la moitié droite du fleuve.

4) Les dépassements doivent se faire par le côté de la berge bâbord. Le bateau à dépasser doit céder la place à l'équipe dépassante et ne peut en aucune façon empêcher la manœuvre de dépassement.

5) Le virage situé à mi-parcours doit s'effectuer dans l'ordre où les concurrents se présentent à cet endroit, en respectant le balisage mis en place et les prescriptions du point 4 du règlement.

6) Sur la dérivation de la Meuse, à la remontée, les équipages peuvent utiliser toute la largeur du plan d'eau mais doivent respecter les prescriptions du point 4 du règlement.

7) Durant l'épreuve, les barreaux ne peuvent se substituer aux rameurs.

8) Tout manquement aux articles 3, 4, 5, 6 et 7 du présent règlement de course entraîne une pénalité de 30 secondes. En cas de récidive, l'équipage fautif est mis hors course.

Coordination de la sécurité: Jean-Marie COLLE

Coordinateur médical: Docteur Béni ROSU

Grille de départ: en annexe

Plan de parcours: en annexe

Pour accord de la FRBA,

Pierre CAPPELLEMANS
Secrétaire général

Pour le comité d'organisation

Michel ORBAN
Président

Philippe DUBRU
Secrétaire de la régata